

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
12283

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

OBJET : Fight Cancer - INSERM - CPER 2015-2020, Volet Recherche.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille (CRCM) est une entité affiliée à l'INSERM, au CNRS et à l'Université Aix Marseille. Le CRCM a pour objectif de comprendre la complexité du cancer et de mettre au point de nouvelles stratégies thérapeutiques et de diagnostics des cancers. Il est composé de 16 équipes de recherche installées sur deux sites : l'Institut Paoli Calmettes (IPC) où 200 personnes travaillent sur le cancer du sein et les leucémies et Luminy où 50 personnes travaillent sur le cancer du pancréas.

Ces implantations permettent aux équipes de s'inscrire dans une stratégie de recherche translationnelle allant du fondamental vers le clinique, et vice-versa.

De plus, le positionnement par rapport à l'Institut permet au CRCM de travailler en étroite collaboration avec l'IPC notamment pour le traitement des pathologies des cancers de mauvais pronostics.

Le projet Fight Cancer, inscrit au CPER 2015-2020 et d'un coût total estimé à 9,03 M€HT, vise à la construction et à l'équipement d'un bâtiment de recherche sur un terrain appartenant à l'IPC permettant :

- le regroupement de l'ensemble des équipes de recherche du CRCM sur un même site (l'Institut Paoli Calmettes) ;
- le développement des plateformes de traitement des données cliniques et de bioinformatique ;
- l'installation de nouvelles équipes dans le champ de la biologie des systèmes ;
- le renforcement du potentiel technologique et de partage des plateaux techniques actuellement compliqués par la distance.

Le Conseil départemental, conformément à la convention d'application du CPER, apporte une contribution de 1 280 000 € sur une dépense subventionnable globale de 9 030 000 € (soit 14,2 %).

Une fiche technique et financière est jointe au présent rapport.

Le montant de l'affectation est indiqué en annexe au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

**Projet « Fight Cancer »
CPER 2015-2020
INSERM**

Organisme porteur	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) Délégation Régionale PACA et Corse 18 avenue Mozart 13009 Marseille BP172 – 13276 Marseille Cedex 9
Représentant	Délégué Régional : Dominique NOBILE
Pour le compte	Centre de recherche en Cancérologie de Marseille (CRCM), UMR Inserm, CNRS, AMU, IPC 27 boulevard Leï Roure BP 30059 13 273 Marseille Cedex 09
Représentant	Directeur : M. Jean-Paul BORG
Montant sollicité	1 280 000 €
Montant total du projet	9 030 000 €
Mesure	CPER 2015-2020
Objet	Rénovation d'un bâtiment regroupant plusieurs équipes de recherche
Lieu d'exécution du projet	Site de l'Institut Paoli Calmette (IPC)

PLAN DE FINANCEMENT (CPER 2015-2020)

DEPENSES HT (€)		RECETTES (€)	
Pré-études	165 000	INSERM	3 000 000
Etudes et honoraires	1 265 000	Conseil régional	2 000 000
Travaux	7 600 000	Conseil départemental	1 280 000
		Institut Paoli Calmettes	1 200 000
		Ville de Marseille	550 000
		Fondation Bettencourt	1 000 000
Total	9 030 000		9 030 000

Proposition de subvention du Conseil départemental : 1 280 000 €(soit 14,2 %)